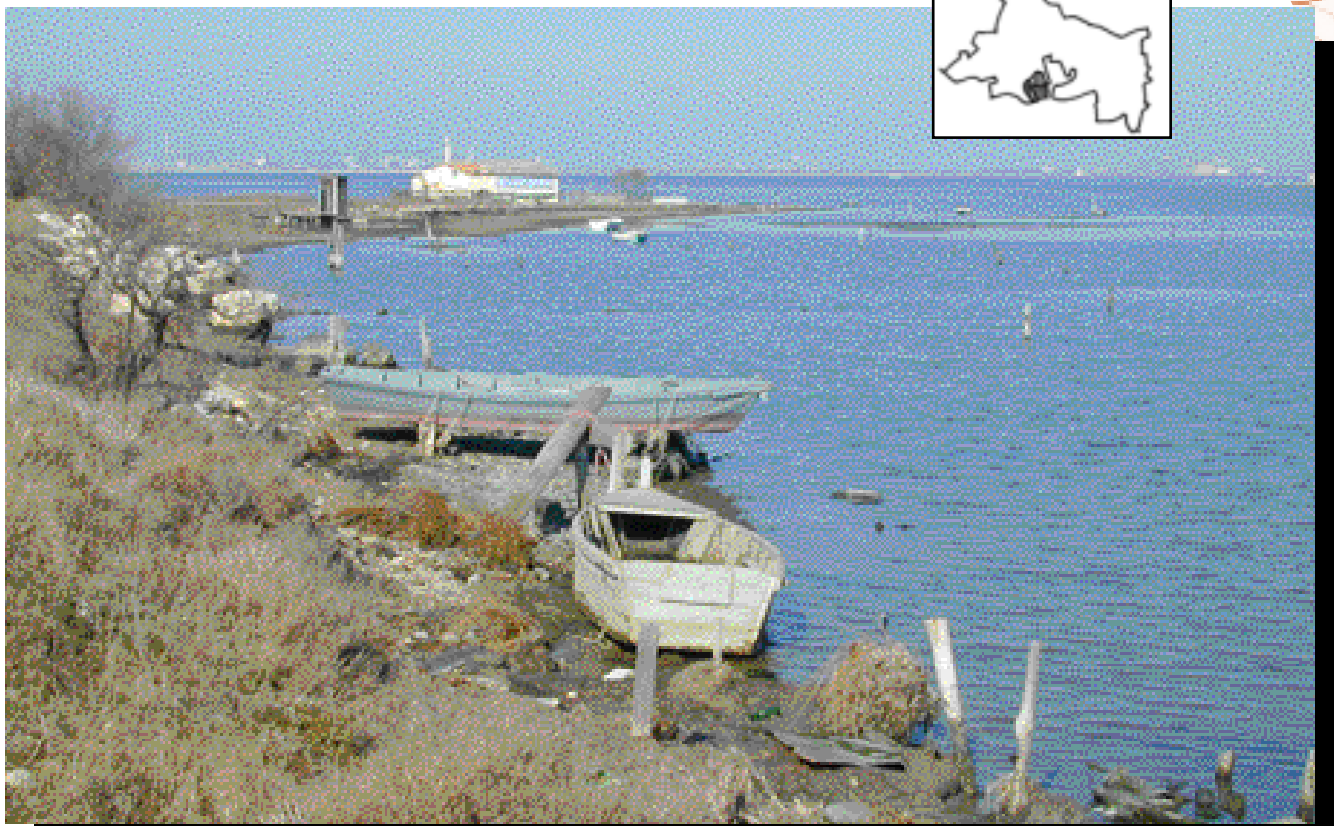


- 20 : le golfe de Fos



Le golfe avec le port de Fos à l'horizon du they du Pégoulie et des cabanes du Levant à Port-Saint-Louis-du-Rhône

Les communes

dans les Bouches-du-Rhône

Fos-sur-Mer

Port-de-Bouc

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Entre Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône, le littoral de la Crau s'est industrialisé autour des darses creusées entre les marais et les salines du site originel.

Cette unité, calée sur les structures construites du port de Fos, s'articule entre les espaces urbains et industriels de l'étang de Berre et les paysages naturels de Camargue.

Elle s'ouvre largement au Nord sur l'immensité de la plaine de Crau.

Superficie :	324 km ² environ
Dimensions :	y compris l'espace marin 18 km d'Est en Ouest 18 km du Nord au Sud
Altitude maximale :	49 m, colline de Pichotty à Fos
Altitude minimale :	0 m, niveau de la mer
Population :	environ 40 000 habitants

Premières impressions

Au sud, l'horizon se peuple d'ombres, paysage étrange, évanescent comme un mirage...

A l'approche, masses grises et noires, cheminées enfumées se distinguent peu à peu...

Odeurs de soufre et de naphte dispersées par les vents...

La nuit, l'ensemble vit encore par ses scintillements.

De rares points de vue perchés permettent de lire ce paysage : le vieux village de Fos et les collines de Castillon à l'Est.

Le regard embrasse alors les marais et les salins jusqu'à la mer, tout en découvrant l'organisation en plans étagés des voies ferrées, des canaux et des voies rapides.

Le profil des usines se découpe sur un ciel immense, couronne discontinue autour du golfe semé de navires en attente.

De beaux panoramas sur une économie prégnante...



Bleu du ciel, des étangs, des salins et du golfe ; gris, vert et blanc des eaux stagnantes ; vert sombre, brun et rouge des sansouires ; jaune, gris et ocre des sables ; blanc, gris, bleu et rouge des structures métalliques et des façades ; gris sale et noir des fumées ; jaune éclatant des torchières...



Depuis le They de la Gracieuse, le regard embrasse le golfe avec Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc au pied des collines de Castillon

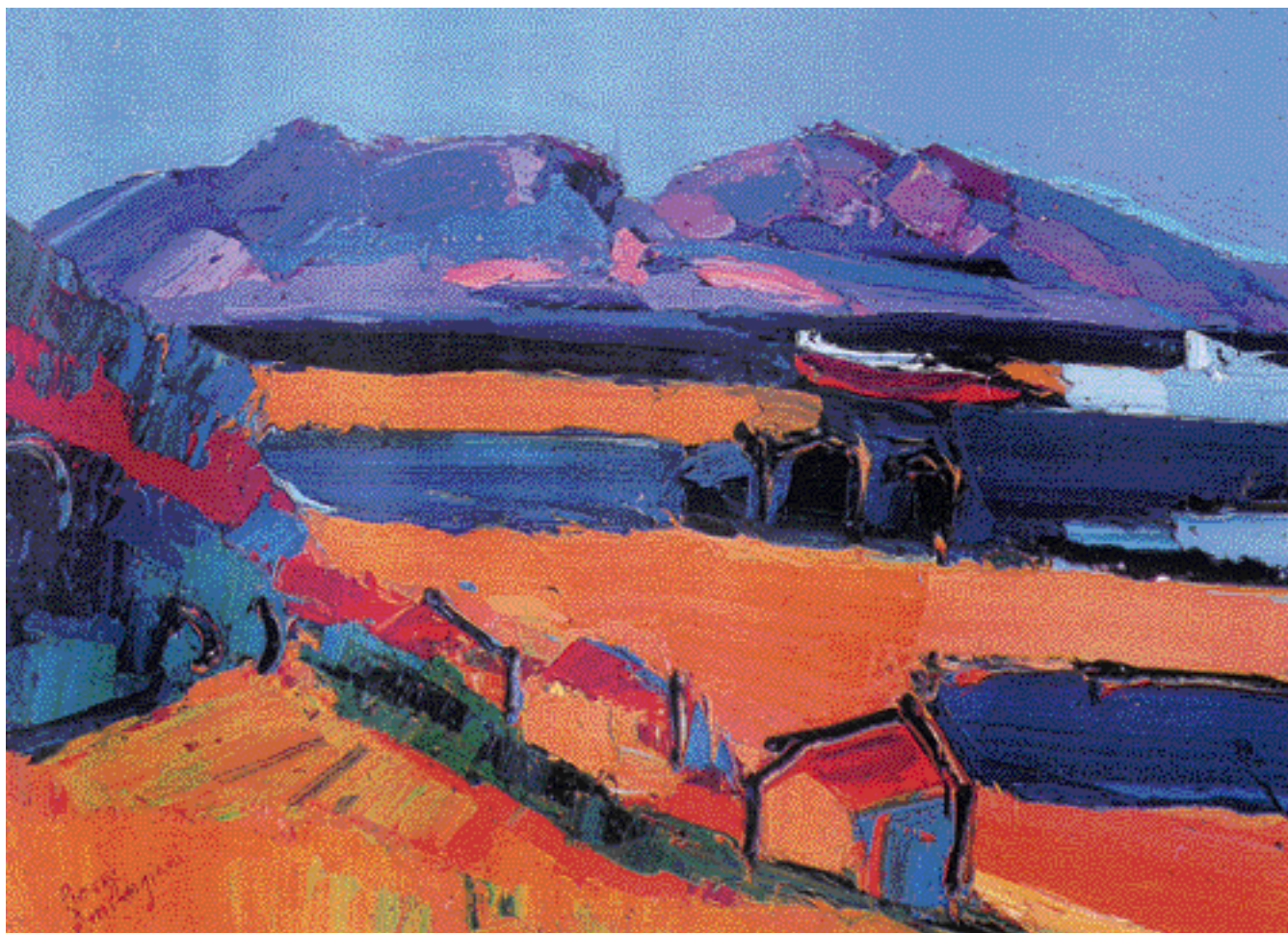
Regards sur le golfe de Fos

Au même titre que la Camargue voisine, les paysages originels du golfe de Fos ont inspiré peintres et écrivains.

Ainsi au XIXème siècle et au début du XXème siècle, Félix Ziem, Paul Guigou et Auguste Chabaud ont peint le vieux

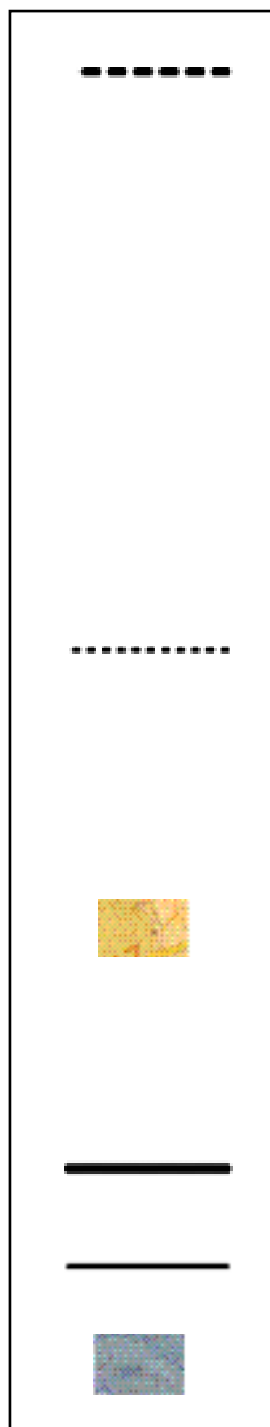
village de Fos et les marais voisins.

Pierre Ambrogiani a su exalter par la magie de ses couleurs ce paysage en mutation.



Pierre Ambrogiani, navires dans le golfe de Fos - Collection particulière

Légende de la carte



→ Limites de l'unité de paysage

- Sur l'ancien littoral palustre de la Crau s'est implanté le complexe industrialo-portuaire. L'unité de paysage du golfe de Fos est définie par cette occupation. Depuis le Nord comme le Sud, depuis les rives de la Nerthe à l'Est, depuis la mer ou le They au Sud, le regard porte sur les lointains sans discerner l'échelle ni les éléments du paysage. Il s'arrête sur les usines.

Les limites sont matérialisées par les structures construites et leurs abords.

- Elles se calent au Nord sur le canal du Rhône, sur la route de Ventillon et sur la voie ferrée.

A l'Ouest, l'unité englobe les espaces de transition des Theys et le site de Port-Saint-Louis jusqu'au Rhône.

A l'Est, la limite visuelle correspond à la crête de petits reliefs : les collines de Castillon entourent les étangs d'Engrenier et de l'Estomac et dominent Port-de-Bouc.

- La mer ne peut se dissocier de cet ensemble : le golfe est refermé par l'avancée du They de la Gracieuse et les navires en attente d'entrer dans le port forment l'avant-plan du paysage industriel.

→ Limite de sous-unité de paysage

1. La zone industrialo-portuaire,
2. Le site du vieux Fos, les étangs et les salins,
3. Port-de-Bouc,
4. Port-Saint-Louis-du-Rhône,
5. Les Theys et l'embouchure du Rhône.

→ Espace de transition, frange,

Les espaces de transition avec les unités voisines sont particulièrement étendus.

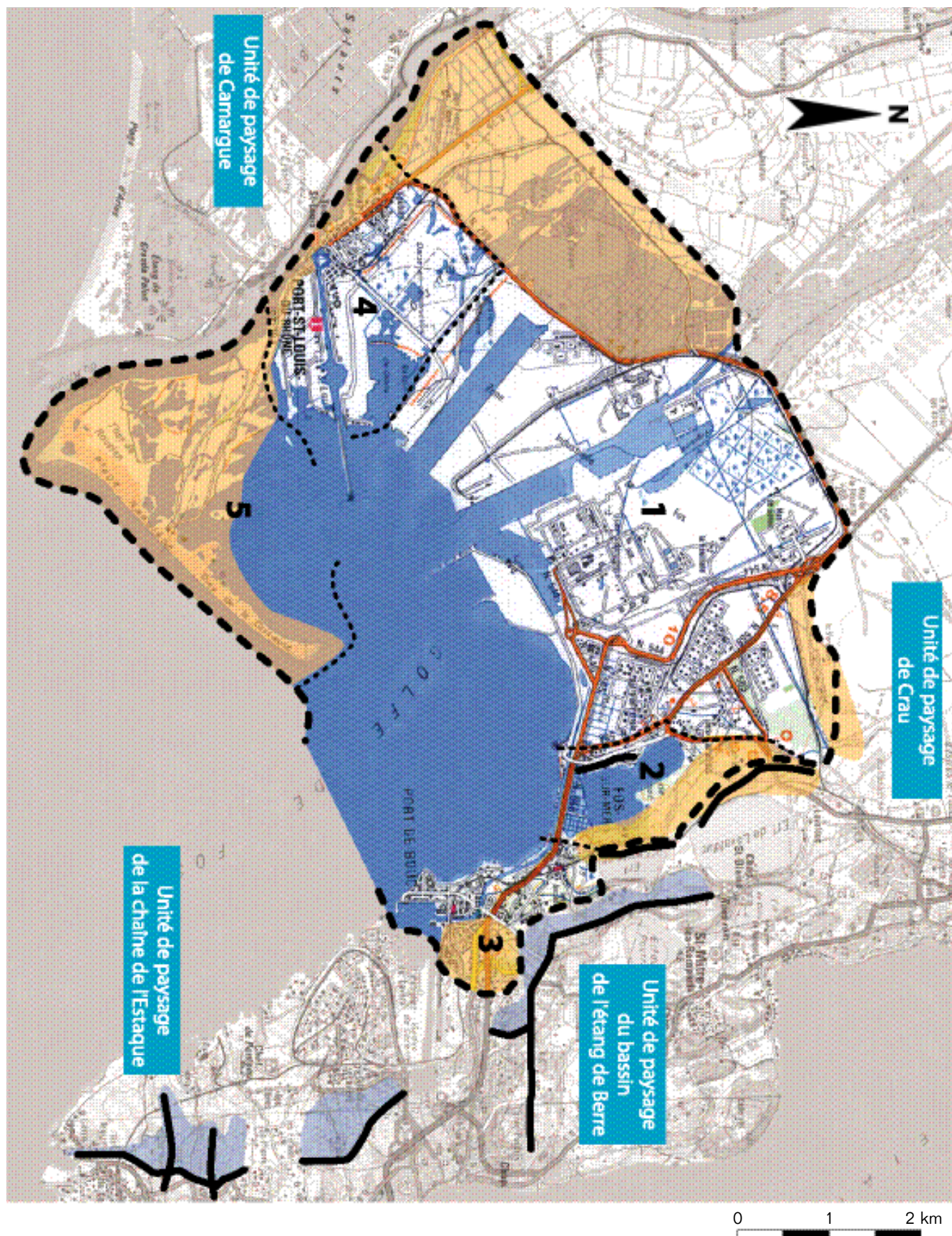
Ils couvrent quasiment toute la périphérie du site industriel, du fait de l'interpénétration des milieux et des paysages résiduels (prolongements des unités paysagères voisines) avec des secteurs aménagés ou en cours d'aménagement.

→ Limite visuelle majeure

→ Limite visuelle secondaire

→ Horizon

L'unité de paysage du Golfe de Fos



Les sous-unités de paysage



Port pétrolier, usine sidérurgique, canal de Fos

1. La zone industrialo-portuaire

Les masses de béton et d'acier des usines disséminées sur l'horizontale du rivage émergent sur les larges étendues de végétation rase et de plans d'eau des étangs, des darses et des canaux.

Couleurs froides, odeurs prenantes, peu de bruit.

Les hommes sont peu visibles, à l'exception de quelques pêcheurs le long des quais. Les activités semblent cachées : aucun spectacle ni effervescence tels qu'on les imagine dans un port.

Le paysage paraît inachevé : se confondent et s'interpénètrent les usines et les marques d'un passé récent, celui des mas et des cabanons en sursis, des sansouires et des marais où les flamants côtoient encore réservoirs et hangars....

Les usines barrent l'horizon et paraissent faussement ramassées, concentrées. L'immensité du site sans relief, l'absence de repère, ne laissent pas d'appréciation possible de la taille des constructions ni des distances.



L'usine chimique et la darse n° 2 vues depuis la RN 268 sur les rives de l'étang de Caban



Depuis Malebarge, les grues du Terminal Conteneurs dominent le bassin du Gloria



Le complexe sidérurgique à l'arrière-plan des sansouires vu depuis Port-Saint-Louis-du-Rhône

Les sous-unités de paysage



Le vieux village de Fos depuis les salins au Sud-Est



Port-de-Bouc depuis Lavéra

2. Le site du vieux Fos, les étangs et les salins

Ce paysage "relique" d'avant l'industrialisation se découvre depuis la route côtière et les collines de Castillon.

La vue offre une succession de plans contrastés, avec la plage, le canal, les salins et l'étang de l'Estomac, dominés par le rocher de Fos, les ruines du château et le vieux village.

Les versants collinaires de garrigue piquetée de bosquets de pins ferment l'horizon au Nord-Est.

3. Port-de-Bouc, ville et usines entremêlées

Au-delà des salins, la ville de Port-de-Bouc occupe la presqu'île qui referme le golfe à l'Est.

La masse rouge sombre et les cheminées de l'ancienne usine Lafarge forment l'avant-scène de la ville.

Le paysage bâti, hétérogène, combine les longues barres de collectifs, les supermarchés, les parcs de stationnement et un pavillonnaire dense sur les versants des collines de Castillon.

Vers Caronte, les masses sombres des usines sont le signal de la zone portuaire.



Le vieux village depuis la zone industrialo-portuaire au sud-ouest

Les sous-unités de paysage



Port-Saint-Louis-du-Rhône : le quai du canal Saint-Louis

4. Port-Saint-Louis-du-Rhône, un paysage en mutation

La ville, serrée entre le Rhône et les marais, s'échappe aujourd'hui vers le Nord, déconnectée du fleuve et du Port. Elle apparaît progressivement dans le lointain, tel un îlot du bout du monde après la traversée d'un secteur qui hésite entre espace naturel et industries, mêlant salins, marais, voies ferrées, darses et structures arachnéennes des usines.

- A l'Est, les hangars et les dépôts ont conquis peu à peu le vaste secteur de Mallebarge aux dépens des sansouires, des manades et des touffes de tamaris.
- Vers le Sud, la ville se dilue en hameaux de cabanes pittoresques le long des canaux et sur les theys entre mer et marais.



Les cabanes à Carteau avec les grues du port de Fos-sur-mer à l'arrière-plan



Port-Saint-Louis-du-Rhône : panorama sur le port

Les sous-unités de paysage



Port-Saint-Louis-du-Rhône, la plage Napoléon



Fixation des sables sur le They de la Gracieuse

5. Un paysage d'eau et de sable : les They et l'embouchure du Rhône

Poussée par les eaux du Rhône et les courants, une langue de sable, aux dunes piquetées de tamaris s'avance rectiligne vers le coeur du golfe.

Les sédiments apportés par le Rhône forment au Sud-Ouest des immensités mouvantes où les sables et les eaux sont imbriqués, espaces ouverts aux vagues sous un ciel immense.

La masse sombre des usines, les flammes des torchères et les fumées se découpent sur le ciel de manière incongrue à l'horizon.

Les sables enserrent la mer qui se fond dans les terres : la Camargue s'annonce ici avec son paysage de sables, de sansouires et d'eau.

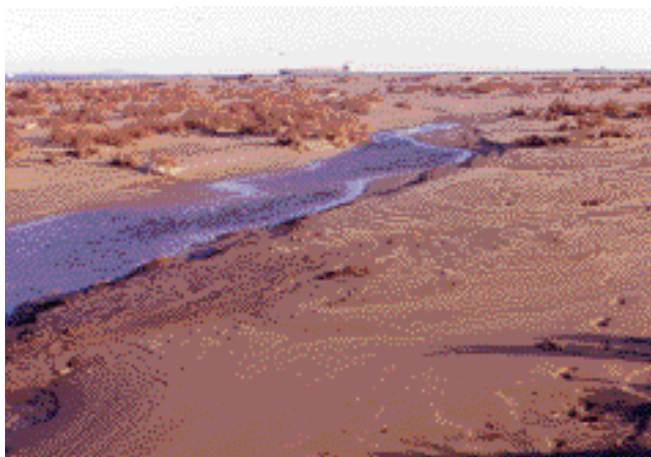


Port-Saint-Louis-du-Rhône, vue sur la zone industrialo-portuaire depuis le They de Saint-Louis-Ermite



Le they de la Gracieuse

Les structures paysagères identitaires



Dunes du rivage

Un paysage géomorphologique plan de sables et d'eaux

A l'embouchure du Rhône, le rivage sablonneux, nourri par les apports du fleuve et les courants maritimes, est en perpétuel mouvement. Les apports alluvionnaires et les courants modèlent les langues harmonieuses des Theys qui s'avancent vers l'Est comme pour boucler le golfe.

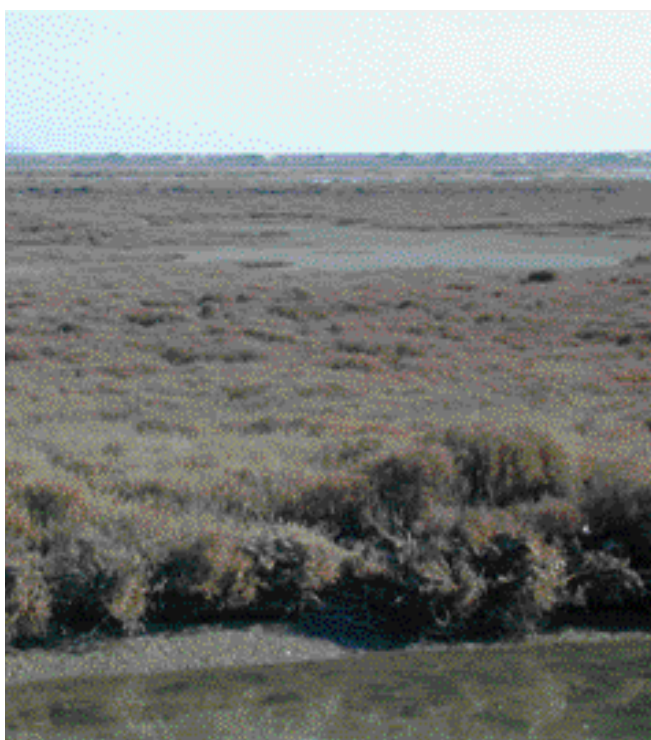
Les ensablements progressifs à Port-Saint-Louis-du-Rhône et l'invasion des eaux des marais sont aujourd'hui maîtrisés. Au cœur du golfe, les enrochements, les digues et les darses creusées au cœur des terres ont modifié le rivage.

Les galets de Crau s'étendent jusqu'à la mer, formant une assise favorable à des implantations industrielles.

A l'Est, l'horizon s'arrête aux collines tabulaires de molasse et de grès qui dominent Fos-sur-Mer, en lisière de l'étang de Berre.



Etang et sansouire au Nord de la Zone Industriale Portuaire



Le They de la Gracieuse

Le paysage végétal des coussouls et des étangs s'interpénètrent, transition entre Crau et Camargue

Dans cette unité où tout semble hors d'échelle, les dimensions des aménagements industriels répondent aux vastes étendues de végétation naturelle, reliques du paysage initial du littoral de la plaine de Crau.

- Sur les franges Sud-Ouest où le sel affleure comme en basse Camargue, sansouires et salicornes cernent d'immenses dépressions aux infimes dénivelés, inondés l'hiver, craquelés sous le soleil ardent l'été.
- Au Nord-Est, les chênes verts, les pins d'Alep et les pins pignons pointent dans l'ultime avancée des coussouls.
- Les dunes à végétation psammophile des Theys, l'écosystème hygrophile de la ripisylve du Rhône, les phragmitaies et les scirpaies des marais et des étangs au Nord-Ouest sont autant de milieux liés à l'eau.
- A l'Est, en limite de l'unité, la pinède et la garrigue habillent les versants calcaires de Castillon.

Un paysage agraire marginal

Quelques bribes d'un paysage rural de manades et de riziculture composent une frange agraire au Nord-Ouest : les domaines des Tardieux, de Gallon et de Durand.

Les structures paysagères identitaires



L'aciérie vue depuis Port-Saint-Louis-du-Rhône

Un paysage bâti en constante évolution, conquérant et hors d'échelle

Le paysage des industries

L'aménagement de "l'Europort" s'est traduit par un remodelage du site.

- Les darses, plans d'eau rectilignes, aux dimensions difficiles à estimer sans cartographie, sont creusées dans les anciens marais et pénètrent à l'intérieur des terres sur 4 à 4,5 km de long et 600 m de large.
- Les linéaires des voies ferrées et des canaux, des réseaux aériens et des nouvelles éoliennes tissent une toile prégnante.
- Les structures élancées des pylônes, des grues et des éoliennes semblent alléger les masses compactes des usines et des réservoirs.
- Le volume de l'aciérie ne s'apprécie pas aisément : pour se rendre compte de son gigantisme, il faut s'en approcher.



Fos-sur-Mer : les éoliennes en construction le long du canal du Rhône au Nord du salin de Caban, printemps 2005



Fos-sur-Mer : une usine chimique sur les berges de la darse 2

Les structures paysagères identitaires



Port-Saint-Louis-du-Rhône, le faubourg Foch autour du canal au Rhône



Port-Saint-Louis-du-Rhône, le quai Bonardel



Les cabanes du Levant à Port-Saint-Louis-du-Rhône



Les anciens salins de la Maronède à Fos-sur-Mer

Les cités

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Cette ville du bout du monde, isolée à l'extrémité du delta est née du double aménagement du canal d'Arles à l'embouchure du Rhône et du port fluvial ouvert sur le golfe de Fos.

Port-Saint-Louis-du-Rhône est une cité ouvrière récente qui s'est développée à la fin XIXème siècle. Une population immigrée travaillant sur le nouveau port y logeait. La toponymie et la structure urbaine gardent le souvenir du regroupement des communautés par quartiers.

Au coeur de la ville, le port avec le réseau ferré, les grues, les quais et les hangars (dont certains d'une remarquable architecture du XIXème siècle) composent un paysage urbain pittoresque.

La ville s'étend sur les marais alentours en lotissements et en ensembles collectifs sans caractère.

Fos-sur-Mer

L'urbanisation autour du village ancien contraste avec les arrière-plans industriels : le village perché domine les cylindres des réservoirs d'hydrocarbures, les tours et les cheminées des raffineries proches.

Des secteurs jusqu'alors vacants ont été affectés à l'accueil des employés du complexe industriel. Une kyrielle de lotissements a surgi dans l'urgence, sans organisation spatiale, à partir du village jusqu'aux abords de la zone industrielle, espace hybride sans centre ni fonctions urbaines autres que le logement.

Les cabanes

Les cabanes de pêcheurs jadis construites de bois et de roseaux trouvés sur place, étaient l'expression d'une symbiose de l'homme avec le milieu, comme au Carteau et au Levant, sur la commune de Port-Saint Louis-du-Rhône.

Cette part de rêve du citoyen perdue à travers les cabanons aujourd'hui construits de brique et de broc : résidences secondaires du pauvre, lieux de sociabilité et de convivialité dans lesquels on vient s'immerger...

Ce paysage paupérisé n'est pas sans charme. Mais la densification des installations dépasse la capacité d'intégration du site.

Sur la pointe Saint Gervais, les mutations sont profondes. Les quelques cabanons précaires de jadis se sont multipliés, transformés en constructions "en dur".

La trame des salins

L'exploitation des salins a cessé. Les planches aux bords rectilignes, les lagunes saumâtres aux formes souples, structurent un paysage géométrique. Les couleurs sont éclatantes avec des reflets, une brillance, sur le blanc des prismes immaculés des camelles de sel.

La netteté des contours et des couleurs va peu à peu s'estomper.

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les mutations du paysage

Le paysage de marais, de sansouires qui baignait les pieds du piton de Fos et les langues de sable du rivage de Crau ont longtemps constitué le prolongement ultime de la Camargue. Pays de terres et d'eau, de manades, de salins, de pêche, de chasse et de cabanons, aujourd'hui idéalisé par le souvenir d'avant "le séisme industriel".

"Pays de cocagne" où tout était abondance, pays de liberté... Fos contrôlait jadis un territoire immense : au Sud, la mer et le golfe, à l'Ouest les marais et les étangs vers la Camargue, au Nord, la Crau ouverte au vent.

L'extension progressive du port de Marseille, les mutations socio-économiques et l'augmentation du trafic sont à l'origine du bouleversement : Fos-sur-Mer représente le dernier développement du pôle portuaire marseillais vers l'Ouest et le Rhône, à la faveur de sites jugés disponibles.

2 300 ha furent réellement aménagés et 4 500 ha affectés aux activités... à rapprocher des 20 000 ha du projet initial.

Sur les franges, les marais comblés, les plates-formes dénudées "rendus à la nature"... les friches et les terrains vagues sont laissés pour compte.

Initié dans les années 1960, le projet de Fos s'inscrit dans le courant d'idées de modernisation d'une France alors éprise de grandeur, de croissance accélérée, sinon de démesure et de gigantisme.

20 000 ha étaient concernés par ce projet visant à un changement radical de la physionomie économique de la région marseillaise pour impulser un bouleversement décisif de tout le Sud-Est. Un projet ambitieux, optimiste, fonctionnel et rationnel prit naissance : tout fut prévu techniquement... sauf les nuisances engendrées par la concentration, les problèmes de pollution, la baisse de rentabilité dans un contexte économique évoluant vers une interminable crise...

Le projet fut largement réduit comme bien d'autres...

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les sites et le patrimoine remarquables

1. Le site du vieux village de Fos dominant l'étang de l'Estomac et les Salins : *un paysage relictuel du littoral de Crau antérieur à la création du complexe industriel, une forte sensibilité visuelle avec des vues multiples depuis la route littorale.*
2. Le quartier du port et les rives du Rhône à Port-Saint-Louis-du-Rhône : *un paysage urbain portuaire, la tour du XVIème siècle au bord du Rhône, les écluses et les canaux.*
3. Les Theys et l'embouchure du Rhône : *un paysage naturel littoral exceptionnel à l'extrémité Est de la Camargue.*



Le paysage remarquable des bords du Rhône avec la tour Saint-Louis

Images d'évolutions du paysage 1996-2005



Le quai Saint Louis à Port-Saint-Louis-du-Rhône en activité en 1996



Le quai Saint Louis à Port-Saint-Louis-du-Rhône en friche en janvier 2005 : grue démontée, herbes folles...



Le Terminal Conteneurs depuis Malebarge en juin 1996



Le Terminal Conteneurs depuis Malebarge en janvier 2005

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

La sensibilité visuelle

- La grande ouverture du paysage et sa planéité lui confèrent une forte sensibilité visuelle. Tout aménagement ou toute construction élevée sur cette horizontale est très visible, comme l'atteste la forte perception visuelle des installations industrielles.
- Le Guide Eolien PACA a inscrit :
 - en zone de sensibilité majeure les étangs et les Theys, espaces à priori incompatibles avec l'implantation d'éoliennes,
 - en zone de sensibilité très forte les secteurs entre les étangs et le Rhône au Nord de Port-Saint-Louis-du-Rhône où la faisabilité d'un parc éolien est fonction d'un parti d'aménagement prenant en compte les enjeux paysagers de l'unité de paysage,
 - en zone de sensibilité forte le reste de l'unité où les parcs éoliens peuvent être cohérents avec le paysage sous réserve de mesures d'optimisation et d'accompagnement du projet.

Les structures paysagères identitaires

L'interpénétration des secteurs relictuels des étangs, des anciens salins et des sansouires avec les espaces industriels crée des effets de contrastes caractéristiques du paysage du golfe de Fos.

L'ouverture du paysage, avec ses panoramas étendus, met en valeur les franges des espaces aménagés. Les évolutions des espaces sur ces franges présentent ainsi un enjeu paysager majeur.

La sensibilité écologique et les milieux naturels

En marge de la Camargue, les franges de l'unité au Sud-Ouest comme au Nord présentent un intérêt écologique de premier ordre avec en particulier une riche avifaune.

- Les theys et les étangs sont des espaces fragiles, en équilibre précaire entre la mer, l'embouchure du fleuve et la terre. Ces espaces sont très sensibles à la surfréquentation.

- Le problème des cabanons.

La nature et la densité de cette occupation "sauvage" dépassent la capacité d'intégration des sites fragiles des Theys. Cette occupation prend des proportions inquiétantes l'été avec le développement du caravaning et du camping sauvage sur la plage : surfréquentation accompagnée de piétinement, problèmes d'assainissement, de pollution organique et de pollution visuelle...

Les conflits résultants ont nécessité différentes actions de l'Etat pour limiter leur développement et supprimer les plus problématiques.



Illustration de la sensibilité visuelle avec les vues lointaines rasantes

Les sites et les monuments protégés

La protection des monuments historiques, loi de 1913

Port-Saint-Louis-du-Rhône :

- tour Saint-Louis, monument classé
- les docks, monument inscrit
- Camargue, site inscrit

Fos-sur-Mer :

- remparts du vieux Fos, monument classé
- chapelle Notre-Dame-de-la-Mer, monument inscrit,
- église du vieux Fos, Saint-Sauveur, monument inscrit.

Typologie des enjeux prioritaires

légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**

Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires



→ **Sites remarquables :**

1. Le vieux Fos, l'étang de l'Estomac et les salins
2. Le quartier du port et les rives du Rhône à Port-Saint-Louis-du-Rhône
3. Les theys et l'embouchure du Rhône
4. Les salins du Relai, de Caban et l'étang de l'Oiseau



→ **Village remarquable**



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

Ce sont les sites remarquables



Préservation de la qualité de la perception visuelle

→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas,**

Valorisation, requalification paysagère



→ **Résorption des points noirs paysagers**

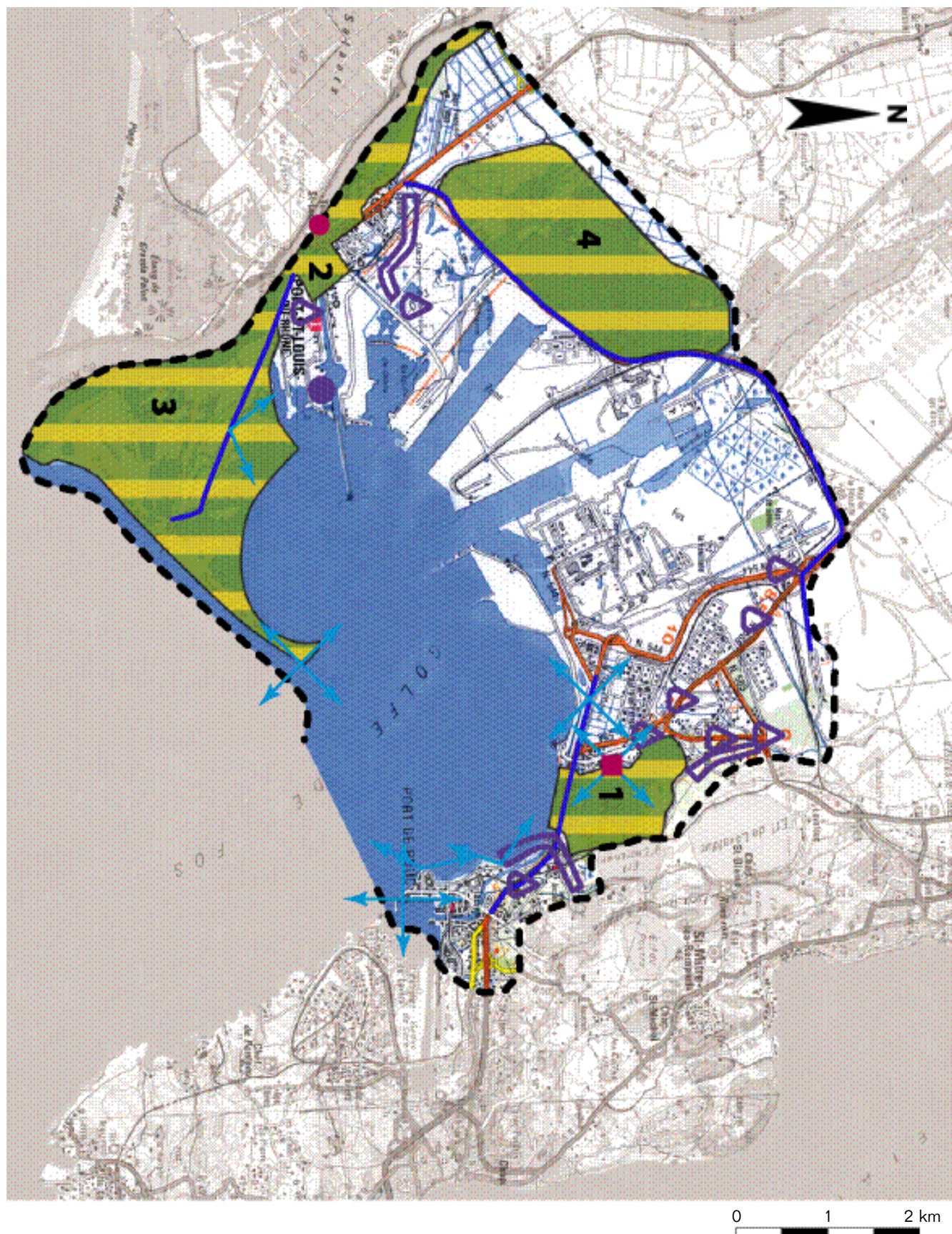


→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**



→ **Entrée de village, abords routiers, zone d'activités ou industrielle**

Les enjeux paysagers



Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

Maintenir un paysage ouvert

- La préservation de vastes coupures spatiales conservant leur caractère naturel (étangs, roselières, ou anciens salins) permet d'aérer le paysage, de maintenir des ouvertures paysagères et le potentiel écologique.
- Il s'agit de caractères identitaires du paysage du golfe de Fos.

Maîtriser l'évolution paysagère des franges

- Réhabiliter les espaces vacants : les espaces délaissés, non aménagés mais structurés par les creusements des darses, présentent un aspect dégradé, désolé, en particulier aux abords de Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- Etudier et mettre en oeuvre des opérations de revalorisation paysagère, respectueuses des interpénétrations et ménageant les transitions entre les espaces industriels et les espaces ouverts naturels.

Préserver le littoral naturel de la surfréquentation

- Limiter et organiser les secteurs de cabanons.
- Encadrer la fréquentation par des aménagements d'accueil dans le secteur des theys et sur le cordon littoral.

La requalification du paysage urbain est un enjeu majeur en particulier pour les extensions récentes de Fos-sur-Mer, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Port-de-Bouc .

Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

Littoral

- prolongement autoroutier de l'A 55 de Martigues à Fos-sur-Mer.
- voie de contournement de Port-de-Bouc vers les salins de la Marronède.

Centre

- création programmée de la ZAC du Caban, extension de la zone industrialo-portuaire vers le Nord avec prolongement de la grande darse de Fos-sur-Mer.
- parc éolien de Port-Saint-Louis du-Rhône avec 12 éoliennes en construction.

- projet "Opale" : parcs éoliens dans la zone industrialo-portuaire sur les sites du Caban, de la Fossette, de la Feuillade, du Ventillon, du Tonkin.

- projet de port méthanier.

- Projets de lignes électriques.

- Liaisons autoroutières vers Fos-sur-Mer.

- Variante Sud du projet de dérivation vers le Rhône du canal EDF de Saint-Chamas.